

enfin, je jetai les yeux autour de moi je vis que j'étais seul. Je me levai et pris la direction de ma demeure en continuant à me poser des questions qui restaient toujours sans réponses.

Et voici qu'aujourd'hui ces mêmes pensées me reviennent et je crois devoir en faire part à ceux qui, comme moi, aiment à disserter sur les choses de l'au-delà.

Mais je ne puis m'empêcher de trouver une grande présomption chez ceux qui veulent scruter les secrets de Dieu et, nouveaux Prométhées, cherchent à lui ravir la solution de ces mystères insondables de l'infini, qu'un voile doit toujours couvrir aux yeux de notre faible humanité.

Et cependant, le Créateur permet quelquefois à sa créature de soulever un coin de ce voile, afin de l'amener par les lumières de sa propre intelligence, à connaître Celui par qui toutes choses existent. Malheur à celui qui connaît et qui voit les merveilles de la création sans remonter à la source de toute science et de toute beauté !

Joseph Henne

SOUS LE TUNNEL

Aux sons harmonieux de l'orgue, précédée des deux suisses chamarrés d'or qui, la hallebarbe au poing, marchaient à pas comptés, mademoiselle Edmée Montigny s'avancait au bras de son père dans la grande nef de l'église de la Trinité.

Tous les fronts s'inclinaient sur son passage, et, gentiment, elle rendait le salut, très émue, mais charmante sous son voile de tulle blanc.

— Notre petite mariée est vraiment ravissante, dit une jeune dame à sa voisine, quand le cortège eut pris place dans le chœur. Cette toilette lui sied à ravir...

— Oai, les fleurs d'oranger piquées au corsage et semées sur la robe produisent un gracieux effet.

— Savez-vous comment s'est fait le mariage ?

— Non ; mais vous, sa cousine, vous devez être au courant de l'histoire.

— Certes ; du reste, elle est assez étrange et la voici :

« A la gare Saint-Lazare, le dernier dimanche de janvier, par une belle journée tout ensoleillée, d'autant plus agréable que nous sortirions de ce vilain hiver, monsieur et madame Montigny et leur fille, la jolie bonde qui vient de passer devant nous, prirent place dans un compartiment de seconde classe, pour se rendre au Jardin d'acclimatation.

« Trois personnes occupaient déjà les banquettes ; une vieille dame et deux jeunes gens. Les voyageurs à peine installés, le train s'ébranla dans la direction du Bois de Boulogne.

« Une fois engagé sous le tunnel des Batignolles, l'obscurité devint complète et, au moment où on s'y attendait le moins, trois gros baisers sonores retentirent à deux reprises différentes !

« Quand les wagons reparurent à la lumière, Edmée était rouge comme une pivoine, et son voisin de droite, gentil garçon, à la tournure élégante et à la mise soignée, paraissait singulièrement embarrassé.

« Monsieur Montigny le toisa d'un regard courroucé, et le malaise visible du pauvre monsieur n'était pas de nature à calmer la colère que le père de famille sentait gronder dans son sein.

« Tout le monde descendit à l'avenue du Bois de Boulogne. En franchissant la porte de sortie, monsieur Montigny toucha du doigt l'épaule du jeune homme et lui dit :

— « Votre nom, s'il vous plaît !

— « Pourquoi cette demande ?

— « Je désire le connaître... »

— « Jules Salverre.

— « M. Jules Salverre, vous êtes un insolent... »

— « Monsieur !... »

— « Et vous méritez une correction pour votre inconvenance... »

« Ces mots à peine prononcés, sa main s'abattit retentissante sur la joue de M. Salverre.

« Les dames, très émuës, intervinrent aussitôt. Leur présence eut le don de calmer les adversaires, et, sans autre altercation, ces messieurs échangeèrent leurs cartes.

« Un témoin, le second jeune homme du compartiment avait assisté à cette scène.

« D'abord stupéfait de l'incident, devant ces conséquences éventuelles, il n'hésita pas à intervenir.

— « Monsieur, dit-il en s'adressant à M. Montigny, vous venez de commettre une déplorable erreur... Vous avez imputé, à tort, à un innocent la plaisanterie, d'un goût douteux, dont je me suis rendu coupable au passage du tunnel... »

— « Vous, monsieur ? »

— « Parfaitement. Je n'ai su résister au malin plaisir de jouer ma mauvaise farce, en laissant planer le soupçon que l'un de nous avait été assez osé pour mettre à profit l'obscurité et embrasser mademoiselle... Il n'en est rien, car j'ai simplement imité sur ma main, à deux reprises différentes, le bruit de trois baisers... Demandez à mademoiselle si elle a senti le moindre contact des lèvres sur ses joues... Croyez-moi, monsieur, je vous dis la vérité... Je ne cherche à disculper personne et je ne connais même pas le jeune homme que vous venez d'insulter si gravement... Mais il est de mon devoir d'honnête garçon d'endosser toute la responsabilité de ma gaminerie... Voici mon adresse, ajouta-t-il en saluant et en tendant sa carte.

« Monsieur Montigny y jeta rapidement les yeux et lut.

PAUL LEBLANC

Artiste peintre

ÈLÈVE DE GÉROME

147, rue de Rome.

« Si mon cousin Montigny est d'un caractère vif et bouillant, il sait également reconnaître ses torts. Cela, du reste, prouve un esprit droit et bien équilibré.

« Ah ! sa résolution fut vite prise. En rentrant à Paris, dès le soir même, il se présenta chez monsieur Salverre, lui expliqua le quiproquo et lui présenta ses excuses. Acceptées sans difficulté, les deux hommes firent les premiers à rire de cette scie d'atelier.

« Pour bien accentuer la réconciliation, mon cousin crut devoir inviter monsieur Salverre à venir dîner chez lui le jeudi suivant et l'ingénieur, — car il sort de l'École Centrale, — se montra d'excellente composition et fut exact au rendez-vous.

« Que vous dirai-je de plus ? Les charmes d'Edmée exercèrent leur fascination sur le cœur du jeune homme. Il s'éprit de plus en plus de mademoiselle Montigny. Ses superbes yeux noirs et sa bouche mutine, troublant son sommeil, il la demanda en mariage, et, comme il appartenait à une très honorable famille, et jouit d'une grande aisance, qu'il est aimé d'Edmée, les parents ont donné avec bonheur leur consentement.

« Sans le baiser du rapin, simulé avec un art infini sous le tunnel, aujourd'hui nous n'assistions pas aux noces de mademoiselle Montigny ; car il y a gros à parier que les jeunes gens ne seraient jamais connus.

— Très heureuse conclusion... Mais, dites-moi, dans cette histoire, qu'est devenu M. Paul Leblanc ?

— Regardez en face de vous... Oui... Ce garçon d'honneur, à l'œil éveillé et rieur, à la moustache en croc, irréprochable dans sa tenue...

— C'est lui ?

— Parfaitement... Sa place n'était-elle pas désignée à l'avance.

— En effet, il devait nécessairement assister à la fête...

— Eh !... Eh !... Qui sait si sa jolie demoiselle d'honneur, l'espiègle blanche et rose, qui s'appuyait tout à l'heure si gracieusement sur son bras, ne lui inspirera pas, à son tour, des idées matrimoniales ?

— Dame ! cela ferait un beau coup double !

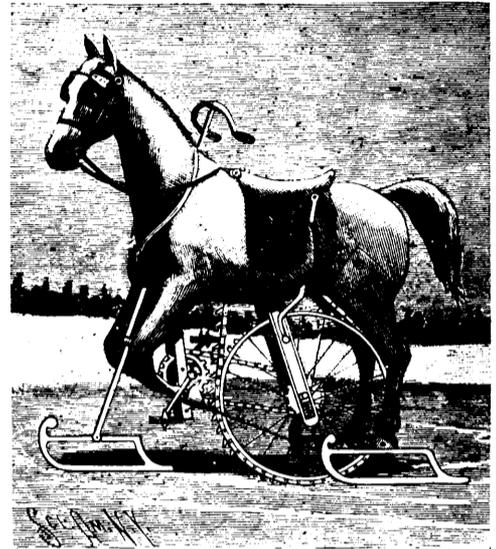
HENRI DATIN.

Un grand bonheur passé est comme une lumière dont le reflet se prolonge sur les espaces mêmes qu'il n'éclaire plus.—FR. GUIZOT.

NOUVEAU VELOCIPÈDE

UN VÉLOCIPÈDE FONCTIONNANT SUR LA NEIGE ET LA GLACE

Cette machine, inventée par M. Samuel Young, est faite de préférence dans la forme indiquée par notre gravure, quoique elle puisse être construite simplement comme un bi-cyclo ordinaire. Comme on le voit, les jambes de devant supportent les pédales et celles de derrière, qui peuvent se démonter, sont appuyées sur des patins. Le gouvernail se trouve formé par une barre de fer qui, fixée à un patin, passe à travers le poitrail du cheval et se termine par des poignées. Entre les jambes de



Vélocipède pour la glace et la neige

devant est un support en U, qui soutient une roue dentée celle-ci, au moyen d'une chaîne, transmet le mouvement à une grande roue qui fait fonctionner elle-même une autre chaîne dont les dents pointues s'enfoncent dans la glace ou la neige durcie, où elles prennent leur point d'appui pour faire avancer la machine. Des chaînes relient les patins de derrière aux jambes de devant.

Pour toutes informations plus détaillées on peut s'adresser à M. Samuel Young ou M. Michael A. Powers, Ontonagon, Mich. (E.-U.)

QUESTIONS

Pourquoi les frileux font-ils un mauvais calcul en se lavant à l'eau chaude pendant l'hiver ?

Tout le monde a pu remarquer qu'on a plus froid, l'hiver, après un lavage à l'eau chaude qu'après un lavage à l'eau froide. Plusieurs raisons peuvent être données pour expliquer ce fait.

1^o Une première cause est toute mécanique. Quand on se lave à l'eau froide, au premier contact, le sang se retire des capillaires superficiels de la face, et l'on éprouve le besoin de frotter énergiquement pour rétablir la circulation : d'où une réaction violente qui élève la température des parties lavées. Avec l'eau chaude, il n'en est pas de même, la friction est bien moins énergique.

2^o Tout liquide qui s'évapore prend de la chaleur aux corps environnants, et le refroidissement qui en résulte est d'autant plus grand que l'évaporation est plus rapide. Mais l'eau chaude s'évapore beaucoup plus vite que l'eau froide, par conséquent, le froid produit par l'évaporation brusque de l'eau chaude sur la peau est beaucoup plus grand que celui qui est occasionné par l'évaporation presque insensible de l'eau froide.

3^o Il y a lieu de tenir compte aussi du phénomène de contraste qui, après un contact avec un corps chaud, nous fait trouver l'air ambiant plus froid.

Qui ne veut passer des heures agréables en lisant les *Lettres d'un étudiant*. Les longues soirées sont maintenant arrivées, empressiez-vous de l'acheter. Prix : 10 cents. G.-A. & W. Damont, libraires, 1826, rue Ste-Catherine.